

SUR L'HYPOTHÈSE DE LA RACINE TRICONSONANTIQUE EN SYRIAQUE¹

GEORGES BOHAS
ENS-LSH

Dans la mesure où la plupart des spécialistes ont appris le syriaque dans des grammaires ou des manuels qui reposent implicitement ou explicitement sur la notion de racine, il leur semble souvent que cette conception n'est rien d'autre que la nature des choses. Ce n'est pas le cas : la racine n'est pas un fait linguistique, c'est un concept grammatical qui permet une certaine explication des faits linguistiques et qui n'a été adopté que tardivement dans les études de grammaire syriaque, où il a fait son entrée bien après le *Kṭōbō dṣemhē* de Bar Hebraeus (XIII^e siècle). C'est donc que, pendant l'âge d'or de la langue syriaque, on s'en passait fort bien ; même si cela peut paraître difficile à admettre, il faut bien reconnaître que c'est un fait ! Les grammaires de l'époque s'organisaient donc sans aucune référence à la racine, mais dans la perspective de la *Technē*², comme cela est manifeste dans celle de Bar Zu'bī³ dont nous avons entrepris l'édition⁴ et dont on aura une première idée dans Bohas (2003 a et b), si l'on n'a pas lu Merx (1889).

Ce concept de racine, ainsi que l'organisation de la morphologie et de la phonologie qu'il suppose, a été inventé par les grammairiens arabes, puis il est passé de la grammaire arabe à celles des langues du voisinage : l'hébreu et le syriaque, pour être enfin repris par les grammaires des orientalistes et par la plupart des linguistes modernes, cha-

cun l'accommodant à sa propre manière et lui faisant jouer un rôle parfois bien différent de celui que lui assignaient ses inventeurs (v. Bohas, 1979). Nous allons donc commencer par expliciter comment fonctionne une grammaire qui inclut la notion de racine, puis voir les avantages et les inconvénients de cette organisation. Commençons par quelques précisions terminologiques. Considérons le paradigme I :

gzar	couper, tailler, décréter
gāzōrā	boucher, circonciseur
gzirtā	décret, destin, tas de bois
gzirūtā	décision
gəzrā	incision
magzrā	couteau
'agzar	couper, décréter

Tous les termes de ce paradigme comportent les consonnes *gzar* et leur sens tourne autour de « couper ». C'est cette séquence triconsonantique que l'on appelle la racine et que nous symboliserons par \sqrt{gzar} . On notera que les sens dérivés de « couper » sont assez analogues au français où le sens « juger » est souvent en rapport avec celui de « trancher ». La racine n'apparaît jamais telle quelle dans les représentations phonétiques de la langue : c'est une « entité abstraite, que l'on ne rencontre jamais comme telle, mais que l'on déduit de l'analyse morphologique de familles de mots apparentés⁵ », c'est un concept grammatical. Pour ceux qui se situent dans la tradition des grammairiens arabes, les racines sont trilitères ou quadrilitères.

Par radical, on désigne au contraire un objet apparent, que l'on peut isoler en enlevant au mot ses préfixes ou suffixes. Le radical est donc bien différent de la racine, en ce que, composé de consonnes et de voyelles, il a une existence dans les représentations phonétiques de la langue, ce que n'a pas le concept de « racine ». On distinguera donc bien la racine du radical dans lequel elle se manifeste (paradigme II) :

Racine	Radical
√qtl	q ^h tal
√qtl	qat ^h tel
√qwm	qām
√qtl	nə + qtol : préfixe + radical
√bzz	nə + bboz
√npq	nə + ppoq

Il est pourtant des cas où les segments de la racine n'apparaissent pas dans les radicaux. Ainsi, en arabe, il est des verbes comme [ramā] « tirer » et [da'ā] « crier, appeler » qui ne manifestent que deux consonnes quand *kataba* « écrire » en manifeste trois, mais, des grammairiens arabes⁷ aux linguistes générativistes⁸, cette objection a été résolue de la manière suivante : la comparaison de la première personne de ces verbes, soit : *ramaytu* et *da'awtu*, avec *katabtu*, amène à poser un radical triconsonantique *ramay + tu* et *da'aw + tu*, tout à fait parallèle à celui de *katab + tu* :

cvcvc
katab + tu
ramay + tu
da'aw + tu

et à motiver pour la troisième personne une représentation abstraite /*ramay + a*/ tout à fait parallèle à /*katab + a*/ :

/cvcvc + a/
 /*katab + a*/
 /*ramay + a*/
 /*da'aw + a*/

L'apparition de la forme [ramā] s'explique alors par la phonologie, qui transforme /*ramay + a*/ (de la racine √rmy) en [ramā], et l'objection est donc résolue⁹.

Le même discours a été tenu dans les autres langues sémitiques (voir Bohas et Dat, à paraître). Ainsi, en syriaque (oriental), le verbe *gwā* « choisir » pose le même problème que *ramā*, puisqu'il ne manifeste que

deux consonnes : *g* et *w*. La comparaison avec le verbe *kṭaw* « écrire », dont la représentation sous-jacente ne peut être que */ktab/*, permet le parallélisme :

CCaC
/qṭal/
/ktab/
/gbay/

Il reste à la phonologie à transformer */ktab/* en [kṭaw] et */gbay/* en [gwā]. On ne manquera pas d'ajouter que le *y* posé dans */gbay/* apparaît dans la forme reliée *gawyā* « choisie ». Disons tout de suite que le passage de la forme abstraite */gbay/* (de la racine √*gby* sur le schème *f'al*¹⁰) à [gwā] est loin d'être simple, comme nous le montrerons plus loin.

L'avantage de la notion de racine, c'est donc qu'elle permet de ramener toute la conjugaison verbale à un seul paradigme, celui du verbe dit « sain ». Au niveau abstrait, [ramā] /*ramaya/* (√*rmy*) est identique à *kataba* (√*ktb*); les distorsions qui apparaissent dans la réalité s'expliquent par l'application de règles déclenchées par la nature de certaines consonnes. Ainsi, en syriaque, selon que les verbes comportent dans l'une des trois positions certaines consonnes « faibles », ils vont être l'objet de processus phonologiques spécifiques, ce qui va amener la constitution des classes de verbes dits « faibles » (Duval, 1881, p. 186, Costaz, 1955, p. 77), comme chacun sait :

- Pé-'ālap : ceux qui commencent par ' , comme 'amar (√'mr) ;
- Pé-yōd : ceux qui commencent par *y*, comme 'īled (√yld) ;
- Pé-nūn : ceux qui commencent par *n*, comme nṣaq (√nṣq) ;
- 'E-'ālap : ceux dont la seconde consonne est un ' , comme š'el (√š'l) ;
- 'E-wāw : ceux dont la seconde consonne est un *w* comme qām (√qwm) ;
- Lāmad-'ālap : ceux dont la dernière consonne est un ' comme ṭma' (√ṭm') (rares), ce dernier n'étant usité qu'au *pa'el* et à l'*ṭtaṭal* ;
- Lāmad-yōd : ceux dont la dernière consonne est un *yōd*, comme *gbā* (√*gby*).

La réalisation phonétique de ce verbe chez les Syriques orientaux est [gwā], le *ḥ* se spirantisant en *w*. Autrement dit, dans la prononciation de ces derniers, le *w* des représentations phonétiques peut avoir deux origines : le *wāw* et le *b*. Désormais, pour éviter toute confusion et pour faciliter la tâche du lecteur, nous noterons le *b* spirantisé *ḥ*, pour le distinguer du *wāw*¹¹.

Enfin, les 'E-é, verbes redoublés dont les deux dernières consonnes sont identiques, comme *baz* (√*bzz*).

La conséquence immédiate de l'hypothèse de la racine trilitère est que ces verbes, aussi différentes que soient leurs représentations phonétiques, ont tous, à un niveau relativement abstrait, le même schème, de sorte que, à ce niveau abstrait, la représentation de *qām* est /*qwam*/, sur le schème *p'al*, comme /*qṭal*/. Dans certaines classes, toutes les composantes de la racine apparaissent dans certains paradigmes. Ainsi, pour les *Pé-nūn*, le *n* n'apparaît pas à l'inaccompli (*nəppoq*¹²), mais apparaît bien à l'accompli : *npaq*. En revanche, dans la classe des 'E-*wāw*, le *w* n'apparaît ni à l'accompli : *qām* (« se lever, être debout, ressusciter »), ni à l'inaccompli, *nqūm* ; dans les deux cas, c'est une voyelle longue qui apparaît. Les dérivés de la racine √*qwm* sont donc très opaques, d'autant plus que dans les formes participiales, c'est un ' (*qā'em* : participe actif masc.) ou un y (*qāymā* : participe actif fém.) qui apparaissent à la médiane ; il faut aller chercher le *w* dans des formes nominales comme *qawmā* : « position debout, résurrection ».

Les grammairiens arabes se sont attachés à donner à ces règles la forme la plus simple et la plus générale possible. Ainsi, la règle qui transforme /*ramaya*/ en [ramā] et /*qawala*/ en [qāla] est la suivante : lorsque le *w* et le *y* se trouvent précédés d'un *a* et suivis d'une voyelle, il se muent en 'alif (que nous symbolisons par le signe "). Ce qui donne donc *qa"la* et *rama"*, *a"* étant leur manière de noter la voyelle longue ā. Cependant, cette règle souffre quelques exceptions comme *ḡawalān* (course) et *ḥayadān* (le fait de s'écarter de la ligne droite) ou 'awira (être

borgne), *ḥawila* (être de travers) où, visiblement, le *w* et le *y* sont précédés de *a* et suivis de voyelles sans être pour autant transformés en *a*". Les grammairiens arabes vont donc argumenter longuement pour motiver le fait que la règle de transformation en *a*" ne s'applique pas dans ces formes où son contexte est pourtant présent. Déjà en arabe on a le paradoxe suivant : la racine a été inventée pour expliquer un phénomène : à savoir la conjugaison de *qāla* et *ramā*. Malheureusement les règles proposées ne « marchent » pas toujours. La question est alors évidemment : que vaut cette explication ?

Il est enfin des cas où, même en arabe, il est difficile de dériver les formes correctes à partir d'une racine. Considérons un verbe comme *da'awtu*, dont la racine ne saurait être que $\sqrt{d'w}$; c'est donc, à l'évidence, un *fa'altu*¹³ ; à la troisième personne de l'accompli : *fa'ala* = /*da'awa*/ se réalisera régulièrement en [*da'a*"], ce qui est équivalent à la notation avec voyelle longue [*da'ā*]. Mais qu'en sera-t-il au passif ? Le passif, en arabe, est de schème *fu'ila*, ce qui donnera donc : /*du'iwa*/ ; dans cette représentation, le *w* étant précédé d'un *i* se changera en *y* pour donner la forme correcte [*du'iyā*]. La présence du *i* est cruciale pour expliquer dans ce modèle le changement du *w* en *y*. Or, il est des cas où, sans être précédé d'un *i*, le glide apparaît sous la forme d'un *y*. C'est par exemple le cas au duel du passif *yuf'alāni*. Comme *R₃* n'est pas précédée de *i*, on attendrait **yud'awāni*, mais la forme attestée est [*yud'ayāni*]. De même dans les formes dérivées, à la F. X¹⁴, par exemple : *istaf'altu*, on attendrait : **istad'awtu* puisque le *i* qui justifie le changement de *w* en *y* n'existe pas, mais la forme correcte est : *istad'aytu*. Il faut donc recourir à certaines stipulations auxiliaires pour obtenir ces formes : on pourrait dire qu'au passif et dans les formes dérivées, le seul glide est *y*, mais alors on renonce à dire que les verbes à *R₃* *w* ont une racine unique ; on pourrait dire que dans les formes dérivées la forme de base est l'inaccompli ; ex : *yastaf'ilāni* : /*yastad'iwāni*/, où le *i* justifie l'apparition de *y* : *yastad'iyāni* ; il reste alors à former l'accompli à partir

de l'inaccompli, où l'apparition du *y* est justifiée (voir Brame, 1970) ; on pourrait faire appel à un principe d'unité paradigmatique impliquant que le même glide, le *y*, apparaisse dans toutes les formes. Toutes ces solutions ont été envisagées, et sans doute d'autres encore, qui toutes tendent à masquer le fait que, même en arabe, dans certaines formes, le modèle ne donne pas une explication transparente et conforme aux principes de l'organisation qu'il propose.

En syriaque, la situation est beaucoup plus dramatique. D'abord, il est un certain nombre de cas où il est impossible de poser une racine en se fondant sur des arguments internes à la langue. Nous entendons par interne à la langue les cas déjà étudiés : si l'on pose une racine \sqrt{npq} pour *nəppəq* (*/nənpəq/*), c'est parce qu'on voit un *n* dans *nəpəq* ; si l'on pose une racine \sqrt{yld} pour *'awled*, c'est parce qu'on voit un *y* dans *yāled*.

On sait que les racines verbales sont tri- ou quadriconsonantiques. Étudions donc des verbes comme *balhī*, *gardī*. Il s'agit de ceux que Duval (1881, p. 181) appelle « *pa'el* avec suffixe *i* ». Cette forme *balhī* « effrayer » est supposée produite par suffixation de *ī* à \sqrt{blh} . Mais cette racine \sqrt{blh} n'est elle-même pas attestée isolément (i.e., sans *ī*) en syriaque. Ce n'est que par la comparaison avec les données de l'hébreu que les orientalistes peuvent motiver une racine \sqrt{blh} . *Sāwsī* « guérir » est analysé par les orientalistes comme dérivé de la racine \sqrt{sy} , le *s* étant considéré comme un préfixe factitif qui s'est maintenu dans quelques formes, tandis que dans la majorité des cas, il s'est transformé en *'*, donnant l'*'ap'el*. Il en va de même pour *šamlī*, où le *š* est lui aussi considéré comme une manifestation de ce même préfixe factitif ; dans les deux cas, ces données ne sont accessibles qu'à travers les analyses comparatistes, nullement avec des données internes à la langue. Le cas de *tarsī* est encore plus complexe, car avec ce verbe, l'étymologiste le plus convaincu est bien obligé de rendre les armes : « *tarsī* 'nourrir' est d'une formation incertaine » (Duval, 1881, p. 181) ; en d'autres termes, c'est dire qu'on ne peut lui assigner de racine.

L'organisation en racines nécessite bien évidemment que l'on puisse identifier une racine, mais aussi que l'on puisse formuler des règles reliant la forme posée par comparaison avec des formes reliées et la forme effectivement attestée, et que ces règles soient raisonnablement générales. Considérons quelques verbes de la classe que Costaz (1955) appelle *lomadh-yudh* et Duval (1881) *lāmadh-aleph* en faisant l'hypothèse que ce sont des triconsonantiques avec un y comme troisième radicale. Nous dirons donc que *gbā* est comme *q̄tal* : /gbay/, et il faudra donc poser une règle qui dise : /ay/ → ā pour obtenir *gbā*, sans qu'elle puisse opérer dans *gbayt* (2 masc.), bien entendu ; or la langue manifeste bien ces séquences, comme dans *baytā*, par exemple, puisque cette forme ne devient pas **bāta*. Cette règle ne devra donc concerner que les *lāmadh-yudh*, et certaines formes seulement. Si l'on continue dans cette logique, on dira aussi que l'*ʾātpaʾal* de ce verbe est identique à *ʾātpātal*, soit donc : /ʾātgabbay/. Mais comme la forme attestée est *ātgabbī*, il faudra maintenant transformer la séquence /ay/ en ī, règle ne s'appliquant toujours que dans les verbes *lāmadh-yodh*. Résumons-nous : la logique de l'analyse en racine nous amène à poser une séquence /ay/ qui se réalisera parfois en ā, parfois en ī. C'est donc qu'ici on ne peut pas formuler de règle phonologique générale, et donc que l'on ne peut pas donner d'explication au phénomène, ce que, justement, le recours à la racine est supposé permettre. Pour résoudre ce paradoxe, et par un retournement assez surprenant, les grammairiens orientalistes, qui ont toutes adoptés l'organisation fondée sur la racine, sont contraints de l'abandonner au profit d'un processus d'égalisation paradigmatique et proposent tout simplement d'étendre aux voies augmentées la conjugaison du passé *peʾal* en ī (comme *šlī*) (Costaz, 1955, n° 442) ; « The Perf., except in *Peal*, always has ī. » (Noëldeke, 1904, § 176¹⁵). En somme, aboutissant à une impasse, les grammairiens renoncent à expliquer quoi que ce soit à partir d'une représentation sous-jacente construite sur la racine et faisant appel à des règles phonologiques pour dire tout sim-

plement : conjuguez les voies augmentées comme *šlī*, et au diable la racine et le schème !

La situation à l'impératif des formes augmentées n'est pas meilleure ; en effet, la forme « saine » du *pa'el* 2^e masc. sing. est *qaṭṭel*, ce qui amène à poser un schème CaCCeC, et donc, pour *gbā* au *pa'el*, la représentation /*gabbey*/. La forme attestée est [*gabbā*] en oriental et [*gabbō*] en occidental, ce qui implique un passage de /*ey*/ à [*ā*] ; cette transformation contredit celle de l'accompli, puisque dans ce cas, la représentation /*gabbey*/ (comme *qaṭṭel*) se réalise en *gabbī*, ce qui implique : /*ey*/ → = [*ī*]. Ici encore, les grammairistes orientalistes recourent à l'égalisation paradigmatique sans autre forme de procès : « The Impt. sing. m. ends in *ā* in the *Pael*, *Ethpaal*, *Aphel*. » (Nöldeke, 1904, § 176 D)

Au futur, *'etpa'al*, la représentation correspondant à *'atqaṭṭal* ne peut qu'être /*'atgabbay*/ et, comme la représentation phonétique attestée est [*'atgabbē*], la grammaire devra maintenant contenir une règle qui transforme /*ay*/ en : [*ē*] ! À nouveau, les grammairistes orientalistes s'en remettent au processus d'égalisation paradigmatique en disant que tous les verbes se conjuguent comme la forme *p'al* qui « s'est imposée aux formes augmentées » (Costaz, n° 443).

Enfin, à l'*'ap'el* participe passif, on observe la forme *magbay*, tout à fait parallèle à *maqṭal*. Il faut donc en conclure que dans ce cas /*ay*/ se réalise en [*ay*]¹⁶.

Le tableau suivant illustre donc les réalisations de la séquence /*ay*/ :

/ay/	part. passif	'ap'el et pa'el	reste	[ay]
	accompli	p'al	devient	[ā]
	accompli	'etpa'al	devient	[ī]
	futur	'atpa'al	devient	[ē]

Comme il est impossible de poser des règles phonologiques qui aient la faculté merveilleuse de réaliser simultanément toutes ces transforma-

tions, on s'en remet à l'égalisation paradigmatique, renonçant du même coup à l'explication que le recours à la racine devait apporter.

Plus grave encore, si l'on pose que des verbes comme *ḥzā* et *ḥdā* sont des *lāmadh-yōdh*, on pose que leur glide sous-jacent est *y* et que leur représentation de schème *qṭal* au passé 3^e pers. sing. est /*ḥzay*/ et /*ḥday*/ ; par quel tour de passe-passe va-t-on faire apparaître un *w* dans *ḥəzwā/ḥəzwe/ḥəzwāne* et un *ū* dans *ḥadūṭa/ḥadwāṭā*¹⁷ ? Le recours à la racine amène donc à une aberration : changer un *y* en *w* sans aucune motivation dans son contexte, ou alors, dire que le troisième élément est, au choix, *y* ou *w*, ce qui est contraire à l'idée même d'une racine unique dont dérivent les mots reliés.

Le même raisonnement sera appliqué aux verbes dits « creux », les 'E-wāw comme *qām*. La logique de l'analyse en racines amènera à poser que « c'est un *qṭal* », à savoir que sa représentation est /*qwam*/ ; la phonologie doit inclure une règle *aw* → *ā* qui transforme /*qwam*/ en *qām*. La lecture attentif ne manquera pas de se demander pourquoi cette règle ne s'applique pas dans *ḥwar* « être ou devenir blanc » pour donner **hār*. Il lui faut donc conclure qu'il y a des verbes creux où la règle s'applique et des verbes creux où elle ne s'applique pas. Ne serait-il pas plus économique de dire tout simplement qu'il y a des radicaux comme *qām* et des radicaux comme *ḥwar*, en s'abstenant de la démarche abstraite qui consiste à poser une représentation /*qwam*/ pour *qām* avec les règles que cela implique ? De plus, s'il est vrai qu'une voyelle longue *ū* apparaît bien à l'inaccompli du verbe simple, ce qui permettrait d'argumenter en faveur de la présence sous-jacente d'un *w*, toutes les formes dérivées de ce verbe font apparaître un *ī* ou un *y*. Ainsi, à l'*ʾatpa* 'al, si l'on part d'une représentation /*ʾatqawwam*/, il n'y a rien dans l'environnement phonétique qui justifie le passage à *ʾatqayyam*, qui est justement la bonne forme. On se retrouve donc au même point qu'en arabe pour /*yud'awāni*/ dont la réalisation correcte est [yud'ayāni], sans que rien ne justifie le passage de *w* à *y* dans

l'environnement phonétique. On sera donc obligé de recourir à nouveau à une stipulation du genre : dans les formes verbales dérivées, le glide des 'E-wāw est un y ! Pourquoi parler alors de 'E-wāw ? Mais il faut ajouter cette stipulation n'est pas générale ; en témoigne le *pa''el* de *sāq* (respirer) : *sawweq* et non pas **sayyeq*¹⁸.

Revenons au participe *qāṭel* : *qā'em*. On trouve dans la séquence /*āem*/ de quoi expliquer l'apparition du ' : éviter le hiatus. Mais si l'on pose l'existence d'un *w*, à savoir la structure *qāwem*, cette explication devient impossible, ce *w* permettant justement d'éviter le hiatus. Pourquoi aurait-il alors été transformé en ' ? En fait, on voit bien qu'il faut simplement l'effacer, donc renoncer à l'hypothèse d'une représentation sous-jacente incluant un *w*, pour trouver la séquence /*āem*/ favorable à l'épenthèse de ' afin de résoudre le problème du hiatus !

Le niveau le plus inquiétant est sans doute atteint par la classe des verbes en 'E'é, dans lesquels, comme dit Costaz (1955), la troisième radicale répète la seconde, ce qui donne donc pour le verbe *baz* la racine \sqrt{bzz} , et donc, la représentation /*bzaz*/, parallèlement à *qṭal* ; quelles sont les conséquences de cette hypothèse ?

D'abord, il faudra une règle qui efface des géminées et qui, en plus, déplace les voyelles pour donner /*bzaz*/ → *baz*. Mais il y a plus grave : au futur, la forme attestée pour *nāqtol* n'est pas **nābzoz*, mais bien [*nābboz*]. À savoir que la consonne géminée n'est pas la deuxième, celle pour laquelle on avait posé la prétendue racine \sqrt{bzz} , mais bien la première, le *b* ! Si l'on voulait maintenir l'hypothèse, il faudrait passer de /*nābzoz*/ à *nābboz*, en effaçant le *z* qui constitue lui-même l'hypothèse, se retrouver à un biconsonantique /*nāboz*/ et géminer le *b* initial pour obtenir enfin *nābboz*. Soit donc le parcours :

/*nābzoz*/ → /*nābozz*/ → /*nāboz*/ → [*nābboz*] !

Si la forme attestée inclut la séquence *bbz*, pourquoi avoir posé alors un stade triconsonantique \sqrt{bzz} initial ? Sans doute parce que les syriacisants, sous l'influence de la dominance culturelle du modèle arabe,

ont adopté, sans trop réfléchir à ses conséquences, l'hypothèse de la racine triconsonantique.

Évidemment, tout le monde a appris le syriaque en croyant qu'il y a des 'E'é, des 'Ewāw et des *lāmadh-yōdh*. Tout est présenté à l'étudiant de manière à lui faire croire que ces classes sont la réalité, alors qu'elles ne sont que des artifices descriptifs ; mais est-il possible de s'en passer ? L'histoire nous enseigne que la réponse est : oui ! Puisque, jusqu'à Bar Hebraeus, la notion de racine ne faisait pas partie de l'équipement descriptif du grammairien, il suffit de voir comment on conjugait les verbes avant lui. À cet effet, on peut se référer à la grande grammaire de Bar Zu'bī dont nous avons signalé l'existence précédemment. Puisque la notion de racine n'existe pas, il ne saurait être question pour lui de poser des structures triconsonantiques /*qta*/ « sous » les verbes *qām* et *baz* ; au contraire, ils constituent chacun des classes biconsonantiques. Pour lui, le classement se réfère à la forme verbale de la troisième personne de l'accompli, prise comme forme de base : un radical, en somme.

On objectera que la racine et le schème sont des moyens d'exprimer les relations existant entre les mots, que tous les dérivés de la même racine sont une même « famille de mots ». En fait, la notion de racine n'est nullement nécessaire pour percevoir qu'il existe des relations entre les mots. Du reste, en français, on saisit bien le rapport entre « chant », « chanter » et « chanta » sans passer par une hypothétique racine **kn* ou **knt*. Cette conscience d'un rapport entre le verbe et ce que nous appelons les mots de la même racine est, du reste, exprimée explicitement par Bar Zu'bī plusieurs fois, à partir de la page 113 du manuscrit de Paris. Il donne en effet les formes verbales auxquelles sont suffixés des pronoms et continue : *uhākannā 'āp lašmāhē dmātrakbīn mānnēh* : « il en va de même des noms qui sont composés à partir de lui » (lui étant le verbe), ce que nous traduirons : il en va de même pour les noms qui sont dérivés du verbe. Pas besoin, donc, de la notion de

racine pour saisir qu'il y a un rapport de dérivation entre *qrā* et *qaryānā*, *qārē*, etc.

On objectera encore : quand on dit que *'awda'* (informer), qui comporte quatre consonnes, est un *'ap'el*, on veut dire qu'il est de la racine $\sqrt{yd'}$ (savoir), et que s'y ajoutent les propriétés du schème *'ap'el*, disons, la factitivité. En cela, *'awda'* qui comporte quatre lettres est bien différent de *palhed* (disperser) qui comporte lui aussi quatre lettres mais n'est pas analysable en *'ap'el* et est donc un vrai quadriconsonantique. Supposons maintenant que nous soyons dans une situation telle que les mots de racine et de schème abstraits n'existent pas ; la grammaire va-t-elle pouvoir faire la différence entre ces deux quadrilitères :

CVCCVC
'awda'
palhed

et surtout, comment va-t-elle exprimer le fait que *'awda'* est sémantiquement relié à *'īda'* ?

La solution qu'adopte Bar Zu'bī est de dire qu'il existe deux classes de quadrilitères, les quadrilitères composés et les quadrilitères simples. Voici son texte (voir Bohas, 2003 a) :

« Le verbe *quadrilitère* se divise lui aussi en verbes composés et en verbes simples. On les appelle composés car ils sont composés à partir d'un autre verbe, comme nous allons le montrer. »

Les verbes composés sont de diverses sous-classes :

« La première sorte est comme *'abīṭ* qui est composé à partir de *bāṭ*, *'agīḥ* de *gāḥ*, *'adīq* de *dāq*...

La deuxième sorte sont les verbes comme *'abṣī* de *bsā*, *'agnī* de *gnā*...

La troisième sorte est comme *'ab'eš* qui est composé de *b'eš*, *'agnez* de *gnaz*, *'adbeq* de *dbeq*... »

On voit tout de suite comment est marquée la relation entre ce que les grammairiens qui se situent dans la tradition arabisante appellent *'ap'el* et le *pe'al*. Au lieu de poser une racine abstraite, par exemple \sqrt{bwt} , dont les deux seraient dérivés, Bar Zu'bī part simplement du radical du

verbe bilitère *bāt*, tel qu'il est, et lui adjoint un préfixe 'a : 'abīt. La relation entre les deux est donc une relation de composition. Par conséquent, la notion de racine n'est nullement nécessaire pour s'apercevoir de la relation entre un verbe comme *bāt* « passer la nuit » et son factitif 'a-*bīt* « faire passer la nuit », pas plus qu'elle n'est nécessaire en français pour saisir la relation entre commencer et re-commencer, faire et re-faire, etc. En revanche, les « vrais » quadrilitères comme *palhed* ne sont pas dérivés d'un autre verbe par composition. Revenons au texte de Bar Zu'bī :

« Et ceux qui sont simples, à savoir, non composés à partir d'autres verbes, se divisent en ceux dont l'initiale est voyellée d'un a et qui se terminent par *yōd* et ceux dont l'initiale est voyellée d'un a et qui se terminent par n'importe quelle lettre ; ceux qui se terminent par *yōd* comme *balhī*, *gardī*, *nakrī*, *tarsī*, *sāwsī*, *šamlī* ; et ceux dont la première lettre est voyellée d'un a et qui se terminent par n'importe quelle lettre comme *basbes*, *gargar*, *daywen*, etc. »

La liste d'exemples montre qu'entrent dans cette classe les diverses formes rares trilitères des orientalistes (Costaz, n° 343) :

<i>Palpel</i> :	<i>basbes</i> , <i>gargar</i>
<i>Pay'el</i> :	<i>haymen</i>
<i>šaf'el</i> :	<i>šalheḅ</i>

et les quadrilitères originels : *zalhez*.

Remarquons enfin que le recours à la notion de composition permet à Bar Zu'bī de distinguer les trilitères 'ap'el des orientalistes, qui comportent bien quatre lettres/consonnes, et les quadrilitères, quelles que soient, dans les analyses orientalistes, leurs origines. En les regroupant sous la rubrique « quadrilitères », Bar Zu'bī exprime, de plus, qu'ils ont bien la même structure CvCCvC et présentent les mêmes alternances dans leur conjugaison, à l'accompli :

tion de racine pour saisir la relation existant entre les termes de ces paradigmes et pour l'exprimer.

En fait, l'hypothèse que *baz* soit un triconsonantique \sqrt{bzz} et *qām* un triconsonantique \sqrt{qwm} a été contestée depuis bien longtemps. Déjà, Gesenius (1817) disait à propos de l'hébreu :

« Dans un grand nombre de mots-racines, qui ont certes, dans l'état présent de la langue, trois consonnes radicales, il n'y en a manifestement à la base que deux essentielles et originelles, auxquelles ensuite la troisième a été ajoutée ou par redoublement de la deuxième, ou par adjonction d'une des lettres vocaliques mobiles (en tête, au milieu, à la fin), ou en tête aussi de la semi-voyelle *nun*. Ainsi *yāṭab* et *ṭōb* (être bon) ; *nāpaḥ* et *pū^aḥ* (souffler) ; *dākak*, *dūk*, *dākā'*, *dākā* (frapper, broyer) ; *nūd*, *nādad*, *nādā* (voler) n'ont que les lettres racines communes *ṭb*, *ph*, *dk*, *nd*, leur troisième ayant été ajoutée à titre plus accessoire pour former un verbe-racine complet.

Plus récemment, le problème a été repris dans le cadre de la phonologie autosegmentale. L'idée qu'il y ait une racine \sqrt{bzz} sous-jacente à *baz* a été réfutée dès 1979 dans la thèse de McCarthy, dont nous allons citer le résumé du chapitre IV publié dans McCarthy (1981). Certes, la démonstration ne portait pas sur le syriaque mais sur l'arabe ; pourtant le problème est le même concernant les racines géminées comme *smm*, *ḥll* et *mdd*. Pour lui, « *smm*, as well as all other geminate roots, must be represented formally as a biliteral root *sm* according to the revised Obligatory Contour Principle¹⁹, in the most valued grammar. » En appliquant ces conclusions au syriaque, il suit que *baz* aura donc comme racine *bz* et non *bzz*. L'intérêt de l'analyse de McCarthy, c'est qu'elle permet de rendre compte facilement d'une disparité remarquée depuis bien longtemps dans les langues sémitiques, et qui consiste dans le fait suivant : les radicaux comme *samam* et *madad* sont nombreux, tandis que des radicaux comme **sasam* et **mamad* sont inexistantes ou presque.

À cet effet, il adopte une convention d'association de gauche à droite qui, à partir de *sm*, ne peut que produire *samam* :



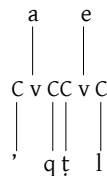
Il conclut (p. 396) : « In brief, Arabic allows roots of two, three, and four consonants, all of them subject to the Obligatory Contour principle » ; ce qui bannit les racines comme *smm*, et donc, implique pour les 'É du syriaque comme *baz* qu'on ne puisse poser qu'une racine biconsonantique *bz*.

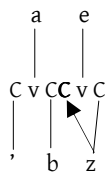
Dans cette hypothèse, c'est la forme *'abbez* ('ap'el de *baz*) qui va maintenant poser problème. Si l'association s'applique directionnellement de gauche à droite, la seule forme possible est :



c'est-à-dire : **'abzez*

C'est pour cela que dans Bohas (2003 a), nous avons suivi la théorie du gouvernement de Guerssell et Lowenstamm, pour expliquer la gémination initiale de *'abbez*. Dans ce cadre, la racine est biconsonantique : *bz* (sur ce point, pas de différence avec la théorie de McCarthy, 1981). Considérons la représentation de ce verbe, parallèle à celle de *'aqṭel* :

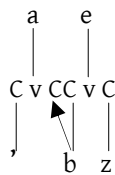




Si l'on admet que, dans les géminées, celle de droite gouverne celle de gauche et qu'en finale de mot, le gouvernement segmental est possible même si la consonne de droite n'est pas autorisée par un noyau contigu²⁰, la position **C** en gras est doublement gouvernée : syllabiquement²¹ et segmentalement :



C'est pour résoudre ce conflit que s'effectue le détachement d'avec le z et que le b se diffuse sur cette position :



pour donner ['abbez].

Ce n'est pas la seule manière de procéder. On pourrait aussi suivre Angoujard (1990) en partant d'un schème CvCCvC, puis en associant aux attaques de syllabes et en géminant par association secondaire. La conclusion est donc que pour ces études, les verbes comme *baz* relèvent bien de racines biconsonantiques et non d'une hypothétique racine \sqrt{bzz} . Notons bien qu'il s'agit toujours d'un objet abstrait *bz* et non pas d'un radical concret comme chez Bar Zu'bī.

En ce qui concerne les racines incluant des glides comme *qām* \sqrt{qwm} et *glā* \sqrt{gly} , plusieurs études ont été consacrées à ce problème en arabe,

qui défendent l'idée que ce glide est en fait à l'origine une voyelle apophonique. Voir la thèse de Chekayri (1999) et, plus récemment, l'article de Chekayri et Scheer (à paraître). Dans cet article, les auteurs partent de représentations sans glides sous-jacents, incluant des voyelles ; des radicaux donc. Ainsi, *rađi*, pour *rađītu*, *dana* pour *danawtu*. Les glides qui apparaissent dans certaines formes sont introduits quand la structure l'exige. Les travaux réalisés dans le cadre de la théorie de l'optimalité s'orientent dans la même direction. Frisch, Pierrehumbert et Bro (s.d.) donnent ce résumé : « According an even more recent OT treatment of Arabic morphophonology (Gafos 2001), the underlying representation of the verb stem [pour les formes verbales comme *madađ-tu*] is not the biliteral form /*m d*/ or the trilateral form /*m d d*/ but rather a form containing a final geminate, /*m a d:*/ » et, ajoutons-nous, comportant une voyelle. Gafos (2001, p. 43) lui-même arrive à la conclusion : « In short, doubled verbs constitute an argument for stem-based morphology » (et non « a root-based morphology »). Remarquons que ce même auteur (p. 24-25) admet, pour les verbes comme *waşala*, le caractère épenthétique de l'initiale *w* à partir d'un radical /*şal*/.

CONCLUSION

On peut donc réfléchir aux avantages et inconvénients des deux organisations : sur le modèle de la racine, comme l'ont proposé les grammairiens arabes, sur le modèle des radicaux, comme l'a proposé Bar Zu'bī, en se limitant aux domaines de la morphologie et de la phonologie. En ce qui concerne le lexique, en effet, il a été démontré longuement (Bohas, 1997, 2000 ; Bohas & Dat, à paraître) que le concept de racine ne saurait être le constituant initial, parce qu'il ne se situe pas au niveau phonétique pertinent : les constituants initiaux du lexique doivent être des composés de matrices de traits, et non de phonèmes, si l'on veut mettre en place une organisation qui rende compte des diverses relations que manifestent les mots (homonymie, énantiosémie, polysémie).

Restons-en donc à l'organisation de la morphologie et de la phonologie. L'avantage de l'organisation fondée sur la racine, c'est qu'elle pose un modèle unique pour la conjugaison verbale ; les « consonnes malades » déclenchent divers processus qui expliquent pourquoi les mots qui les incluent diffèrent du modèle unique. L'inconvénient de cette organisation, c'est qu'elle implique une phonologie, très coûteuse déjà pour l'arabe et impossible à écrire pour le syriaque, au point que les plus fervents adeptes de cette hypothèse sont obligés de l'abandonner au profit d'un modèle bâtard d'égalisation paradigmatique.

Le modèle à radicaux, celui de Bar Zu'bī, qui se situe dans la tradition de la *Technē*, fait l'économie de cette composante phonologique²², mais il amène à multiplier les bases possibles et les paradigmes. Si l'on peut discuter longtemps pour tenter d'évaluer théoriquement les coûts respectifs des deux modèles, il est une application dans laquelle la balance penche nettement en faveur du deuxième, c'est celui de l'acquisition. Dans ce domaine, même le modèle à racine est obligé de recourir à des paradigmes, c'est-à-dire de renoncer à l'hypothèse d'une conjugaison unique. En d'autres termes, personne n'a jamais appris la conjugaison d'un verbe comme *qultu* en se disant : Ah, *qultu* est un *fa'altu*, donc sa représentation est /*qawaltu*/ et non /*qawultu*/, mais comme le deuxième *a* est précédé d'un *w* et suivi de deux consonnes, je le transforme en *u* et j'obtiens *qawultu*, de là, j'harmonise et j'obtiens /*quwultu*/ ; il ne me reste plus qu'à effacer le glide et raccourcir la voyelle pour obtenir [*qultu*]²³. On apprend le paradigme de *qultu*, *qulta*, *qāla*... En ce cas, poser une racine triconsonantique comme base des mots biconsonantiques (*qāla* de l'arabe, *baz*, *qām*... du syriaque), comme l'ont fait les grammairiens arabes, suivis par les grammairiens orientalistes et bien des linguistes, devient bien une « complication inutile²⁴ ».

Notes

- 1 Cet article est l'élaboration d'une conférence donnée à la journée de fondation de la Société des syriacisants français le 26 mars 2004.
- 2 V. Lallot, 1989.
- 3 Bar Zu'bi vécut fin XII^e/début XIII^e siècle.
- 4 En nous fondant sur les manuscrits de Paris (Syriaque 426), Londres (Add. 25 876/Wright 999) et Téhéran (Collection M^{gr} Jean Issayi, ms. 6 (Neesan 5), consulté avec la gracieuse autorisation de l'archevêché chaldéen de Téhéran, microfilmé par M. van Esbroek).
- 5 Kouloughli, 1994, p. 60.
- 6 3^e personne du singulier accompli.
- 7 V. Bohas et Guillaume, 1984.
- 8 V. Brame, 1970.
- 9 Les tenants de la phonologie déclarative récuseraient toutefois cette argumentation ; v. par exemple Angoujard, 1998).
- 10 Pour rester dans la terminologie des grammairiens orientalistes.
- 11 Nous ne notons la spirantisation que lorsque nous insistons sur le caractère phonétique d'une représentation.
- 12 Le *n* initial de *neppaq* est celui du préfixe de conjugaison.
- 13 Dans la notation des grammairiens arabes selon laquelle $f = R_1$, $' = R_2$ et $l = R_3$.
- 14 Dans les conventions des grammairiens orientalistes, les formes dérivées de l'arabe ont été pourvues d'un numéro. Cette numérotation est absolument étrangère aux grammairiens arabes anciennes et modernes.
- 15 Jean-Claude Moreau m'a amené à développer ce point. Je l'en remercie, comme de toutes ses attentives remarques. Cela n'implique évidemment pas qu'il partage mon avis sur ces questions.
- 16 C'est E. Aïm qui a attiré mon attention sur les formes du futur et du participe.
- 17 On trouve d'autres exemples de ce paradoxe dans Aïm, 2003.
- 18 D'après Costaz (1955, n° 417), il y a une vingtaine de verbes qui ont ce comportement.
- 19 « A grammar is less highly valued to the extent that it contains representations in which there are adjacent identical elements on any autosegmental tier. » (1981, p. 384).
- 20 Les données du marocain plaident aussi en faveur de cet aménagement, puisque /šdād/ devient [šadd].

- 21 Gouvernement syllabique : toute voyelle gouverne syllabiquement la consonne qui la précède.
- 22 Voir notre tableau comparatif dans Bohas, 2003 a, p. 363.
- 23 Nous glosons ici la phonologie des glides de l'arabe proposée par Kou-loughli (1979), sans doute le système le plus sophistiqué proposé dans le cadre standard.
- 24 Fleisch, 1961, p. 46.

Bibliographie

- AÏM E., *Questions de phonologie et de morphologie sémitiques*, thèse de doctorat, Paris VII.
- ANGOUJARD J.-P., 1990, *Metrical structure of Arabic*, Dordrecht, Foris publications.
- 2001, « Vers une morphologie déclarative de l'arabe », *Langues et Littératures du Monde Arabe*, n° 2, p. 9-31.
- BAR HEBRAEUS, *Κτῶβῶ δσημη*, édité par A. Moberg, 1922, *Le livre des Splendeurs, la grande grammaire de Grégoire Barhebraeus*, Lund, Gleerup.
- BOHAS G., 1979, *Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie, d'après des grammairiens « tardifs »*, thèse de doctorat d'État, Paris III, reproduite par l'Atelier de reproduction des thèses, Lille III, 1982.
- 1997, *Matrices, étymons, racines, éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris, Louvain.
 - 2000, *Matrices et étymons, développements de la théorie*, Lausanne, Éditions du Zèbre.
 - 2003a, « Radical ou racine/schème ? », *Le Museon*, n° 116, 3-4, p. 343-376.
 - 2003b, « Les accidents du verbe dans la grammaire de Bar Zu'bī ou : une adaptation de la *Technē* », *Langues et Littératures du Monde Arabe*, n° 4, p. 55-86.
 - & GUILLAUME J.-P., 1984, *Étude des théories des grammairiens arabes, I. morphologie et phonologie*, Damas, publications de l'Institut français de Damas.
 - & DAT M., à paraître, *Une théorie de l'organisation du lexique des langues sémitiques : matrices et étymons*, Lyon, École normale supérieure, Lettres et sciences humaines.

- BRAME M. K., 1970, *Arabic Phonology, Implications for Phonological Theory and Historical Semitic*, PhD dissertation, MIT.
- COSTAZ L., 1955, *Grammaire syriaque*, Beyrouth, Imprimerie catholique.
- CHEKAYRI A. & SCHEER T., à paraître, « The appearance of glides in classical arabic defective verbs », *Folia Orientalia*, 39, 2003 [consulté sur le net].
- DUVAL R., 1881, *Traité de grammaire syriaque*, Paris, Vieweg.
- FRISCH S., PIERREHUMBERT J. B. & BOE M. B., 2004, « Similarity avoidance and the OCP », *Natural Language and Linguistic Theory*, 22, 1, p. 179-227.
- FLEISCH H., 1961, *Traité de philologie arabe, I, Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*, Beyrouth, Imprimerie catholique.
- GAFOS A., 2001, « The Initial State and Verbal Stems in Arabic », manuscrit, université d'Utrecht [consulté sur le net].
- GESENIUS W., 1817, *Lehrgebäude der hebräischen Sprache mit Vergleichung der verwandten Dialekte*, Leipzig, F. C. W. Vogel.
- GUERSEL M. & LOWENSTAMM J., en préparation, *The Derivationnel Morphology of the Classical Arabic Verb*.
- KOULOUGHLI D. E., 1979, « Sur le traitement des glides dans la phonologie de l'arabe standard », *Analyses, théorie*, n° 1, p. 54-93.
- 1994, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket, « Langues pour tous ».
- LALLOT J., 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, Éditions du CNRS.
- MCCARTHY J. J. M., 1979, *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Massachusetts.
- 1981, « A prosodic theory of nonconcatenative morphology », *Linguistic Inquiry*, 12, 3, p. 373-418.
- MERX A., 1889, *Historia artis grammaticae apud Syros*, Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, 9, 2, Leipzig.
- NÖLDEKE T., 1904, *Compendious Syriac Grammar*, translated by James A. Crichton, London, Williams & Norgate.

Résumé

Les grammaires syriaques antérieures à Bar Hebraeus se passaient fort bien du concept de racine. Cela ne les empêchait pas d'organiser la conjugaison verbale ni de marquer les rapports existant entre les mots. La tradition grammaticale syriaque montre donc que le concept de racine n'est pas nécessaire dans l'organisation de la grammaire d'une langue sémitique. Après avoir étudié comment fonctionne une phonologie qui inclut la notion de racine, l'auteur met en évidence un bon nombre de points où l'organisation racine/règles est mise en échec en syriaque, tant dans les racines faibles que dans les racines redoublées, et ce aussi bien dans le cadre des grammaires orientalistes que dans celui des études linguistiques modernes.

Abstract

Syriac grammars before Bar Hebraeus did very well without the concept of root. This did not stop them from organizing verbal declension, or from indicating the existing links between words. The Syriac grammatical tradition shows, therefore, that the concept of root is not necessary to organize the grammar of a Semitic language. After studying how a phonological system which includes the notion of roots works, the author evinces a number of points in which the organization of roots/rules fails in Syriac, in weak roots and in geminate roots, this being the case in orientalist grammars as well as in modern linguistic studies.